



Assemblée Générale Ordinaire du 06 février 2020

Pour commencer ce rapport moral, la présidente tient à remercier chaleureusement les membres du comité directeur du club qui ont donné de leur temps et de leur énergie durant ces quatre dernières années ;

Le bilan de ce mandat est effectivement riche :

- ✓ Anticipation des demandes de pratique sportive des établissements de l'IP Paris
- ✓ Prise en considération financière et logistique des étudiant.es du site : Ecole et IP Paris
- ✓ Mise à jour des statuts de l'association en lien étroit avec la Direction de l'Ecole
- ✓ Financement contrôlé de travaux de maintenance et d'achat de matériel bénéficiant à tous les protagonistes des infrastructures sportives
- ✓ Réponses aux attentes des opérations de vérification dans le cadre de « la mission d'assistance et contrôle » de la Fédération des Clubs de la défense
- ✓ Rédaction d'une nouvelle note d'organisation mettant ainsi en lumière les missions du club
- ✓ Actualisation de la gestion comptable pour une meilleure lisibilité
- ✓ Actualisation de la convention locale entre l'Ecole et le CSX, en cours de relecture
- ✓ Actualisation du règlement intérieur du CSX, en cours de rédaction.

I. Qui sont les adhérents et adhérentes de notre association ?

Etat des lieux des inscrit.es au 22 janvier 2020.

1520 adhérent.es réparti.es sur
28 sections sportives adultes
09 sections sportives enfants
03 sections artistiques et culturelles

Répartition des adhérent.es				
Structures	Nombre			
	au 22/01/2020		Saison 2018/2019	
Personnel École polytechnique*	337		426	
Personnels CNRS**	134	531	188	676
Personnels IP Paris	60		62	
Ressortissants Ministère des Armées***	89		90	
Personnels IOGS	14		18	
Personnels des établissements du Plateau de Saclay	149		163	
Extérieurs	122		148	
Étudiant.es filières École polytechnique	362		504	
Étudiant.es des établissements IPParis	61	423	57	561
Etudiants.es IOGS	16		29	
Etudiant.es extérieurs	31		41	
Enfants des personnels	138		138	
Enfants extérieurs	7	145	13	151
TOTAL	1520		1877	

Légende
<i>IP Paris</i>
<i>* personnel X et famille ayant droit</i>
<i>** CNRS labos Ecole DR4</i>
<i>*** ONERA, DGA EP (CEPr), militaires</i>

Les personnels Ecole (dont CNRS)

614 adhérents au total sur saison précédente / 471 adhérents fin janvier saison en cours

Trop de pratiquants ne sont pas inscrits à ce jour et nous continuons à faire le tour des sections pour sensibiliser et malheureusement contrôler les non-inscrits.

Les personnels IP Paris

62 adhérents sur saison précédente / 60 adhérents fin janvier saison en cours

Les personnels ENSTA et ENSAE bénéficiaient déjà du CSX.

Les personnels Telecom commencent à arriver.

Les étudiant.es

561 adhérents sur saison précédente / 423 adhérents fin janvier saison en cours

La promo X19 arrive en mars ce qui impliquera de nombreuses inscriptions.

Les étudiants IP Paris commencent à arriver

II. Les forces vives du club

Ce rapport moral est l'occasion de mettre en évidence et remercier à sa juste valeur tous les membres, salariés et bénévoles, pour leur travail, leur action et leur dévouement tout au long de l'année.

- Equipe de soutien administratif et comptable
2.5 emplois dont 1 emploi de comptable à temps plein et 3 emplois administratifs à mi-temps.
- Un comité directeur comprenant 12 élu.es bénévoles (statuts de 2015)
- Une participation conséquente et précieuse de responsables de sections sportives et artistiques dont le nombre varie en fonction des années.

La présidente met en valeur que l'engagement bénévole de la majorité des sections représente en temps et en valeur ;

Sur une base de 25h00 par jour x 6 jours = 150h00 par semaine

Les bénévoles offrent au club pour permettre le bon fonctionnement des activités :

-> par semaine : 150 heures cumulées

-> par mois : 600 heures cumulées

-> par année : 5 500 heures cumulées

En conclusion, les bénévoles permettent une économie d'environ 275 000 € à l'année.

III. Synthèse des rapport moraux des sections

Le club n'a reçu qu'une petite partie des rapports moraux attendus des sections. La présidente regrette mais comprend que cette contrainte administrative ne soit pas suivi d'effet par les référent.es de sections déjà sollicité.es tout au long de l'année par de nombreuses démarches. En règle générale, ce qu'il faut retenir :

- ✓ les adhérent.es sont en attente de connaître l'impact de la Halle multisports sur la pratique des activités du club : créneaux disponibles pour les sections du CSX ? Transfert de matériel de la salle musculation ? Doublon pour le ring de boxe ?
- ✓ le délai de communication auprès des adhérent.es concernant les fermetures imprévues ou les problèmes d'eau chaude, ou tout autre obstacle à une pratique fluide a été notifié
- ✓ la gestion des clefs reste une difficulté non négligeable subie par les sections (malgré système de signature mis en place pour la récupération)
- ✓ en raison du tronc commun des élèves, les infrastructures sont utilisées par les cours élèves dès fin mars donc impacte considérablement les sections enfants proposées les mercredis.

Les sections tennis et pêche sont quotidiennement confrontées à des pratiques non régularisées.

La section tennis précise que les créneaux de mise à disposition des courts au profit du CSX ne permettent malheureusement pas de satisfaire toutes les demandes de cours collectifs adultes.

Un manque de civilités de certains pratiquants (pratique du tennis avec des chaussures non adaptées, détritiques et déchets laissés sur place etc.) est constaté. La pratique du badminton dans la halle de tennis n'arrange pas les choses en raison des impacts laissés par les poteaux au niveau du revêtement de sol.

Au niveau de l'étanchéité du toit le problème des infiltrations persiste.

La section renforcement postural, grâce à la qualité d'encadrement du coach, satisfait les adhérent.es de la section en proposant des exercices variés et des nouveautés tout au long de la saison. En dehors de l'attente de la fin du cours de judo des élèves certains mercredis pour débiter la séance, un esprit convivial règne au sein du groupe.

La section roller déplore le mauvais état du revêtement du terrain pouvant occasionner des chutes. De plus, des travaux envisagés sur ce terrain risquent de générer de nouvelles difficultés.

La section badminton, de plus en plus dynamique et sollicitée, est satisfaite de ses conditions de pratique même si la quantité des créneaux proposée implique proportionnellement des difficultés de fonctionnement (clefs non retournées, gymnase de l'ENSTA / T6 palé)

La section boxe, qui fêtera ses 25 ans d'existence en 2019, rappelle que le ring de l'alvéole boxe, acheté par le CSX, sert à différents publics du site et doit continuer à être correctement maintenu en état.

La section musculation fonctionne grâce à une équipe encadrante soudée, les relations sont très amicales et les encadrants se remplacent sans difficulté chaque fois que nécessaire afin d'assurer les nombreux créneaux d'ouverture proposés aux adhérent.es. Plusieurs postes de travail sont défectueux et seront remis en l'état dès qu'il y aura plus de visibilité sur l'avenir de la salle.

Les créneaux hebdomadaires actuels sont satisfaisants. Beaucoup d'adhérents, en particulier des étudiant.es logeant sur le campus, déplorent que la salle de musculation soit systématiquement fermée pendant les vacances scolaires alors que des encadrants sont disponibles.

Les encadrants souhaitent faire remarquer qu'ils aimeraient être informés et même concertés quant aux modifications structurales de la salle et à la réorganisation des appareils (achats, mise au rebut...).

L'équipe encadrante de la section musculation profite de ce moment important de la vie du club pour informer le CSX qu'elle souhaiterait disposer de plus d'autonomie par rapport à la gestion de la salle actuelle et propose à l'avenir que la halle multisports soit réservée aux étudiants. Le CSX accueillerait les personnels des divers établissements du campus dans la salle actuelle, pour continuer à encourager les rencontres entre acteurs des différents sites.

La section tir précise à nouveau qu'il serait pratique d'autoriser l'accès par la porte près du CPM (centre polymédia), pour les adhérents de l'institut d'optique et Thalès, EDF

La section golf accueille des pratiquant.es motivé.es mais la pratique à l'extérieur du site a un impact non négligeable sur le coût de fonctionnement de la section.

La section volleyball précise que l'obtention d'un créneau supplémentaire le lundi midi, avec la possibilité d'avoir 3 terrains, a permis d'augmenter le nombre d'adhérents avec une moyenne de 20 joueurs à chaque séance.

Avec une quarantaine d'adhérents dès le début de saison, des groupes de niveaux ont permis d'ouvrir la section aux débutants avec un encadrement adapté.

Il est toujours difficile d'engager des équipes dans des tournois officiels car les étudiants, essentiellement les doctorants ainsi que les personnels chercheurs ou enseignants ont des difficultés à connaître leur disponibilité longtemps à l'avance.

La section Volleyball souhaiterait avoir l'accès au terrain de beach volley situé derrière la piscine. Une demande a été formulée en 2019.

IV. Etat d'avancement des projets évoqués à l'AG de février 2019

➤ **Accompagnement financier, logistique ... et moral de beaux projets tels que :**

Aviron :

- 10ème Régate de Mantes, le 11 novembre 2019
- Le grand huit de Vilennes-Poissy le 23 juin 2019
- Course de l'Erdre le 18 et 19 mai à Nantes
- Course des impressionnistes à Port Marly le 01 mai 2019
- Championnat de France indoor à Paris le 8 et 9 février

Rollers :

- Paris rollers marathon le 22 septembre 2019
- 24 heures du Mans le 29 et 30 juin 2019 (reporté en raison de la canicule)

Course à pied :

- 10ème Trail Volodalen du Jura le 27 et 28 Juillet 2019
- Trail de Sancerre le 15 et 16 juin 2019
- Raid sportif Cap Hostens le 18 et 19 mai 2019
- Les 25 bosses à Fontainebleau le 22 mai 2019
- D-Day à Courseulles sur Mer en mai 2019

Karaté :

- Championnat national à Wasquehal le 01 juin 2019

Golf : compétitions gratifiées de qualifications très respectables dont une 1^{ère} place au challenge du golf de « La queue les Yvelines »

- Compétitions entreprises et FCD
- Compétitions Ladies

Foot :

- Tournois inter services de l'Ecole du 23 avril au 15 juin 2019

Plongée : les plongeurs se déplacent régulièrement pour des entrainements en fosse, des validations de niveaux ou des sorties :

- Chartres, Beaumont sur l'Oise, Séjour Corse

Tennis : plusieurs rencontres de tennis ont lieu sur l'Ecole mais également :

- La Ferté Alais, Tigery, Saint Aubin, Brunoy, Etampes, Orsay, Angerville

Parachutisme : la section parachutisme organise régulièrement des sauts ou des stages :

- Orléans, Lille Bondues, Maubeuge, Brienne le Château

Et également de l'accompagnement pour des projets en parallèle qui sont de vrais défis sportifs :

- Oxfam Trailwamker c'est-à-dire 100h00 de marche au profit de cette organisation internationale de développement qui mobilise le pouvoir citoyen contre la pauvreté en mai 2019
- Sponsoring et suivi du 4L-Trophee de 2 élèves du cycle polytechnicien en mars 2019

➤ **Stages enfants**

Le club sportif a accentué et diversifié son offre de stages à destination des enfants des personnels :

- des stages sont ciblés pour les collégien.nes (sciences et sport)
- des stages sont proposés aux vacances scolaires d'été + d'automne + de printemps
- des stages artistiques en langue étrangère sont proposés

➤ **Pan d'escalade**

Le club a participé au financement de la réfection de la salle de pan d'escalade (peinture).

V. Objectifs et perspectives

✓ **Accueil maîtrisé et coordonné des adhérent.es non lié.es avec l'IP Paris.**

En effet, suite à la densification significative des effectifs présents à l'Ecole et sur le campus, le degré d'ouverture du CSX impacte in facto l'accueil des adhérent.es en fonction de leur profil. Des conventions, historiquement passées pour assurer l'installation d'entreprise sur le plateau de Saclay et ainsi assurer une dynamique attirante, sont donc suivies afin d'afficher des degrés de priorisation.

Des échanges avec la Direction de l'Ecole sur les conditions d'accueil sont donc à maintenir très régulièrement.

✓ **Site gestion / site vitrine**

Afin de répondre au mieux aux différentes sollicitations administratives (badges d'accès, statistiques, prises de licence, ...), le club a fait l'acquisition d'un logiciel. Cet outil est devenu incontournable et demande des mises à jour régulières. De même, son utilisation, bien que conviviale, est à « apprivoiser » par les utilisateurs afin d'en optimiser le potentiel.

En parallèle de ce logiciel de gestion, le club a un site dit « vitrine ». L'équipe est consciente que ce site est perfectible car devrait devenir un moyen de communication incontournable et fiable.

Les membres du comité directeur initiés en informatique et les membres de l'équipe tendent à travailler conjointement pour offrir un site réactif et actualisé, sachant que webmaster est un métier à part entière ...

✓ **Pratique ponctuelle**

L'une des conséquences du point évoqué ci-dessus est que chaque adhérent.e doit, en amont de la finalisation de son inscription, renseigner exhaustivement son profil sur notre site de gestion. Les stagiaires, visiteurs ou autre personnel en mission dans les labos, et pour lesquels le temps de présence est court, sont confrontés aux mêmes attentes à savoir, entre autres, fournir un certificat médical.

Le CSX réfléchit à la possibilité d'une pratique autre qu'annualisée.

✓ **Vacances scolaires et universitaires**

Afin de répondre le plus efficacement possible aux attentes de vie de campus, la possibilité de pratiquer une activité sportive est attendue par de nombreux adhérent.es, et ce tout au long de l'année (en dehors des créneaux de fermeture Ecole). Dans cette perspective, l'accès pendant les vacances scolaires voire universitaires est demandé par de nombreuses sections. En l'occurrence, les sections sportives qui ne fonctionnent que grâce à des bénévoles (musculature, réservation de courts de tennis, badminton, ...) sont en attente d'accès non cadrés par un rythme scolaire qui ne les concerne pas forcément.

✓ **Dossiers de demande de subventions**

Le club, dans une logique associative et en mettant en avant sa mission d'intérêt général, instruit chaque année des dossiers de demande de subvention.

La présidente profite de cette occasion pour remercier l'Ecole qui maintient le montant de sa subvention d'année en année dans le contexte actuel de restriction budgétaire.

Le club a informé les sections des conditions de demande de subvention auprès de la Fédération des Clubs de la Défense et, en attente du retour des dossiers motivés et fondés, espère que cette année 2020 sera plus fructueuse que l'année 2019 (0€ de subvention).

Le club n'exclut pas le fait de déposer des dossiers de demande de subvention auprès d'organismes partenaires qui profitent directement ou indirectement du club sportif et qui pourraient potentiellement devenir de nouvelles ressources. Un point de vigilance est à avoir quant aux droits et aux devoirs que l'obtention d'une subvention impliquerait en retour (priorité d'accès, tarifs préférentiels, ...)

✓ **Tarif étudiant**

Ce point sera développé dans le bilan financier mais force est de constater que le nombre d'adhérents augmente alors que le montant des recettes de cotisation diminue. Le club est à sa troisième année consécutive de budget déficitaire. En parallèle d'un arbitrage rigoureux des dépenses, une réflexion sur une cotisation symbolique de 10 € à l'année pour les sections musculation et natation par les étudiant.es est envisagée.

✓ **Matériel et fournitures**

Le club s'engage à poursuivre le recensement du matériel et à centraliser ces informations pour éviter les redondances lors des achats par section ; le bilan du matériel à réformer et des immobilisations est également à l'ordre du jour de ce premier trimestre 2020.

Bien sûr, la pertinence d'un achat conséquent prendra en compte l'avis des services de l'Ecole polytechnique : SPIS, Agence Comptable, Bureau Juridique, la DPI et BFS.

✓ **Règlements internes par activité**

Afin de faciliter au mieux les actions des bénévoles œuvrant dans les différentes sections, le club souhaite accompagner la rédaction et centraliser les règlements internes à chaque section. Une prise en compte des particularités de chaque sport et de chaque infrastructure doit pouvoir être anticipée : savoir nager, chaussures propres, être au moins 2 dans une infrastructure, casier judiciaire vierge, certificat médical annuel ou non, tenue adaptée, ...

En conclusion, le club reste attentif et vigilant pour concilier, dans le contexte ambitieux de l'IP Paris, les directives de l'Ecole avec une pratique sportive et artistique variée afin de répondre aux attentes du plus grand nombre de ses adhérent.es.

Bien sûr, ce rapport moral est l'occasion de remercier les personnes qui animent le club à chaque étape : leur apport humain est très précieux pour notre association.